

Bar rayé
(*Morone saxatilis*)
Sud du golfe du Saint-Laurent

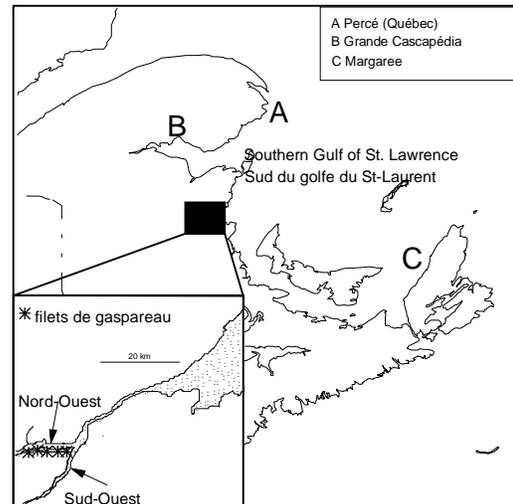
Renseignements de base

Le bar rayé (*Morone saxatilis*) du sud du golfe du Saint-Laurent est une population génétique distincte de celui de la baie de Fundy, mais la structure du stock dans le Golfe n'est pas connue. La population du sud du Golfe représente la limite septentrionale des populations reproductrices dans l'océan Atlantique. Le frai a lieu en juin dans les eaux de l'estuaire, près de la limite des eaux saumâtres. Les jeunes de l'année passent leur premier été dans les eaux semi-côtières, à proximité de l'estuaire où les oeufs ont été pondus. Pendant l'été et à l'automne, les jeunes et les adultes entreprennent de grandes migrations pour se nourrir le long de la côte. Le bar remonte les rivières à la fin de l'automne et passe l'hiver en eau douce.

Historiquement, le bar rayé était exploité principalement par prises accessoires dans de nombreux engins commerciaux utilisés pour capturer le gaspareau et l'éperlan. Les débarquements déclarés varient largement d'une année à l'autre, ce qui nous porte à croire que l'abondance du bar rayé fluctue aussi énormément.

En 1990, le stock de bar rayé du sud du golfe du Saint-Laurent a été déclaré comme ou réduit ou à la baisse. Des mesures de conservation visant à limiter la mortalité par pêche ont alors été prises pour arrêter cette baisse et augmenter la survie des géniteurs.

La principale zone d'étude est l'estuaire de la rivière Miramichi, qui est actuellement le seul endroit où le bar fraye en abondance dans le golfe du Saint-Laurent.



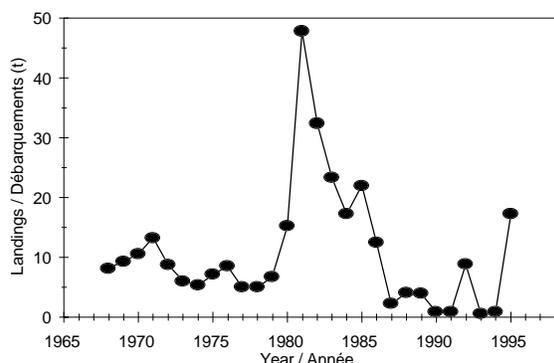
La pêche

La pêche commerciale du bar rayé a été interdite en permanence en mars 1996 par une modification de la *Loi sur les pêches du Canada* qui interdit la vente de bar rayé sauvage dans les provinces Maritimes. Des limites de tolérance des prises accessoires ont été établies, comme condition du permis, compte tenu de la difficulté de distinguer les bars de moins de 35 cm de longueur parmi les grandes quantités de gaspareau de même taille.

Les Premières nations ont pêché des bars rayés à des fins alimentaires, sociales et rituelles et les niveaux de capture étaient basés sur les besoins communautaires. La pêche sportive a été limitée exclusivement à des captures avec remise à l'eau en 1996.

Débarquements

Les captures des Premières nations ne sont pas connues, mais sont généralement faibles par rapport aux débarquements commerciaux. Les données sur les prises sportives ne sont pas recueillies de façon régulière.



Les débarquements de prises accessoires de bar rayé dans le cadre des pêches commerciales du sud du golfe du Saint-Laurent varient chaque année, mais ont été inférieurs à 10 t entre 1987 et 1994.

État de la ressource

Abondance des géniteurs

L'estimation de l'abondance des géniteurs est limitée à la Miramichi du Nord-Ouest qui a été reconnue jusqu'à maintenant comme principale frayère du sud du golfe du Saint-Laurent. L'abondance des géniteurs est évaluée au moyen d'expériences de marquage-recapture et des prises de bar dans le cadre de la pêche du gaspateau sur la Miramichi. Un ensemble de poissons, marqués au début de la remonte, est suivi jusqu'au moment du frai. Les indices de l'abondance ont été obtenus à partir des prises dans le cadre de la pêche du gaspateau dans la Miramichi du Nord-Ouest.

L'abondance des reproducteurs dans la Miramichi du Nord-Ouest a augmenté, d'un creux d'un peu plus de 5 000 poissons en 1993 à un sommet de 50 000 en 1995. La plus grande partie des géniteurs depuis 1994 provient de la cohorte de 1991.

	Année			
	1993	1994	1995	1996
Population approximative (nombre de poissons)				
Géniteurs	5 500	29 000	50 000	8 090
Femelles	330	2 320	18 500	5 097
Indice d'abondance (poissons par filet par 24 h)				
	3,6	68,7	36,8	8,9
Prélèvements de la pêche (estuaire de la Miramichi, mai à juin)				
Nombre de poissons	65	5 808	12 324	24
Poids (t)	<0,1	2,3	11,3	<0,1

Les captures en 1995 dans la rivière Miramichi, en mai et juin, ont été évaluées à plus de 11 t et n'ont pas été inscrites dans la base de données statistiques du MPO. Le total des prélèvements des géniteurs entre mai 1995 et mai 1996 dans le sud du golfe du Saint-Laurent était de l'ordre de 30 000 poissons, soit plus de la moitié du stock de géniteurs. Environ 40 % de ces prélèvements provenaient de la rivière Miramichi en mai et juin. Des captures de 17,3 t ont été inscrites dans la base de données statistiques dans d'autres districts que ceux de la rivière Miramichi.

Abondance des jeunes de l'année

L'abondance des bars de l'année a été évaluée à partir de captures durant la pêche de l'éperlan en eau libre, pratiquée à l'automne dans la Miramichi. Le taux de capture moyen en 1996, 452 poissons par filet par 24 h, était le plus élevé jusqu'à

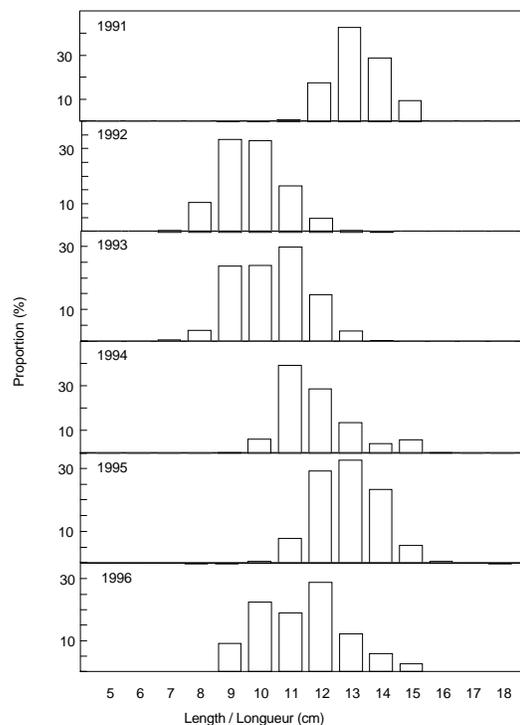
maintenant. Le taux de capture en 1995 et 1996 était dans la plupart des cas plus de dix fois celle observée de 1991 à 1994. Ceci correspond bien à la hausse de l'abondance des femelles génitrices en 1995 et en 1996 par rapport aux années précédentes.

Taux de capture (poissons par filet par 24 h) de jeunes bars de l'année

Année	Moyenne	Intervalle de précision	
		Inférieur	Supérieur
1991	18	15	227
1992	50	0	191
1993	17	2	62
1994	7	2	21
1995	255	132	671
1996	452	159	2 964

Le succès des classes d'âge de 1995 et 1996 par rapport au recrutement de géniteurs futurs dépend de la survie pendant le premier hiver. Pour un certain nombre de poissons d'espèces tempérées, les jeunes de l'année de grande taille ont un meilleur taux de survie pendant l'hiver. Les bars rayés qui commencent leur premier hiver à une longueur à la fourche ≤ 10 cm ont moins de chances de survivre que ceux qui mesurent > 10 cm. Il y avait de grandes différences de longueur, d'une année à l'autre, chez les jeunes bars de l'année.

La cohorte de 1991, qui est présentement la cohorte dominante de la population de géniteurs, est celle qui était de plus grande taille avant les longueurs les plus grandes avant le premier hiver. L'abondante cohorte de 1996 comportait une grande proportion de petits poissons.



Longueur à la fourche (cm) avant l'hiver de jeunes bars rayés de l'année pour les cohortes de 1991 à 1996

Perspectives

La désignation de 1990 du stock comme étant à la baisse demeure juste. La production d'oeufs en 1997 continuera de dépendre des géniteurs de la cohorte de 1991 parce que les cohortes de 1992 et de 1993 sont faibles. On estime à moins de 10 000 poissons les survivants de la cohorte de 1991 dont moins de 6 000 sont des femelles.

L'abondance des femelles devrait diminuer encore en 1997, à cause de facteurs naturels, du braconnage, du prélèvement dans le cadre des pêches des Premières nations et de la mortalité accidentelle par pêche au cours des captures et remises à l'eau.

Tout changement futur de l'état du stock de bar rayé du sud du golfe du Saint-Laurent

dépendra de l'abondance des géniteurs, du succès des géniteurs et du recrutement possible associé au taux de survie pendant l'hiver.

Les perspectives de rétablissement de cette ressource d'ici 1999 sont faibles. La cohorte de 1995 devrait entrer au sein de la population de géniteurs au cours des années 1999 (en tant que mâles) et 2000 (mâles et femelles).

Considérations de gestion

L'abondance des femelles génitrices risque de continuer de baisser jusqu'en mai 1998. Des mesures visant à éliminer le braconnage et à réduire encore davantage ou à éliminer la mortalité par pêche doivent être encouragées. Des pratiques de pêche à la ligne consciencieuses (techniques de pêche avec remise à l'eau) doivent aussi être encouragées.

Nos connaissances présentes indiquent que la production de cohortes viables dépend d'un niveau d'abondance des géniteurs supérieur à un seuil minimal. Aucun seuil précis n'a encore été défini, mais les indications préliminaires révèlent qu'on pourrait utiliser comme valeur provisoire un nombre supérieur à 5 000 femelles génitrices. Le but du plan de gestion actuel est d'accroître l'abondance des géniteurs en réduisant la mortalité attribuable à la pêche des jeunes et des adultes.

Pour obtenir de plus amples renseignements

Communiquez avec
Gérald Chaput
Direction des sciences
Min. des Pêches et des Océans
C.P. 5030
Moncton (N.-B.)
E1C 9B6

Téléphone : 506 851 2022
Télécopieur : 506 851 2147
C. élec. :
ChaputG@GFC.DFO.CA

Référence

Bradford, R.G. et G. Chaput. 1997. Status of striped bass (*Morone saxatilis*) in the Gulf of St. Lawrence in 1996 and revised estimates of spawner abundance for 1994 and 1995. MPO, Pêches de l'Atlantique, Doc. rech. 97/16.

On peut se procurer des exemplaires du rapport à l'adresse suivante:

Processus consultatif régional des Maritimes
Ministère des Pêches et des Océans
C.P. 1006, succursale B105
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
CANADA B2Y 4A2
Téléphone : 902-426-7070
C. élec : v_myra@bionet.bio.dfo.ca

Adresse Internet: <http://csas.meds.dfo.ca>

English version is available on request at the above address.

